

VERSION
RÉSUMÉE

Écoutons ce que les enfants ont à nous dire

L'intégration sociale des enfants :
de fortes inégalités

Consultation nationale des 6-18 ans 2013

unissons-nous
pour les enfants

unicef 

SOMMAIRE

QUI A PARTICIPÉ À LA CONSULTATION NATIONALE ?	page 3
AVANT-PROPOS DE MICHÈLE BARZACH, PRÉSIDENTE DE L'UNICEF FRANCE	page 4
INTRODUCTION : ÉTUDIER L'INTÉGRATION SOCIALE DES 6/18 ANS	page 6
1. LES GRANDS DOMAINES DE LA CONSULTATION	page 8
1.1 « J'ai des droits »	page 8
1.2 « Ma vie de tous les jours »	page 9
1.3 « Mon éducation, mes loisirs »	page 10
1.4 « Ma santé »	page 11
2. UNE INTÉGRATION INÉGALE.....	page 12
ANALYSE DU CUMUL DES INÉGALITÉS	page 14
CONCLUSION : UNE POLITIQUE GLOBALE POUR LIMITER LES INÉGALITÉS.....	page 15
RÉPARTITION DES 6/18 ANS SELON LE NIVEAU D'INTÉGRATION SOCIALE ET DE BIEN ÊTRE.....	page 16

Rapport de la consultation nationale des 6/18 ans réalisée par l'UNICEF France en 2013.

Consultation notamment réalisée avec le soutien du réseau des Villes amies des enfants, partenaires de l'UNICEF France.

Le texte intégral de ce rapport résumé et du rapport complet ainsi que les documents d'information qui y sont associés sont disponibles sur le site internet de l'UNICEF France à l'adresse www.unicef.fr/consultation

Auteurs du rapport

Serge Paugam, directeur de l'Équipe de recherche sur les inégalités Sociales du Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS)
Camila Giorgetti, directrice de C&S - Cités et Sociétés
avec la participation de Catherine Dolto, médecin et haptothérapeute

Analyse des données

Jérémie Piquandet, Chef de Groupe Stratégies d'Opinion / Expertise Société (TNS Sofrès)

Coordination

Julie Zerlauth-Disic, Responsable des relations avec les collectivités territoriales, UNICEF France

Équipes associées à la consultation nationale

Direction du plaidoyer et de la communication, UNICEF France
Avec la collaboration d'Adrien Boulogne, Étudiant Sciences Po Paris, UNICEF Campus

Comité de suivi consultation nationale des 6/18 ans

UNICEF France, Villes de Cholet, Fontenay-sous-Bois, Montbéliard, Nancy, Rambouillet, Saint-Jean-de-Monts et Angers.

Les équipes des Villes et Département participants

Agen, Arras, Aubagne, Audincourt, Aulnat, Beauvais, Besançon, Boulazac, Brive-la-Gaillarde, Carrières-sous-Poissy, Champs-sur-Marne, Cherbourg-Octeville, Chevilly-Larue, Colomiers, Conflans-Sainte-

Honorine, Courbevoie, Cournon, Darnetal, Digne-les-Bains, Dijon, Conseil général du Doubs, Essey-Lès-Nancy, Fontenay-sous-Bois, Gap, Gentilly, Grand-Charmont, Gravelines, Gruissan, Haguenau, Hellemmes, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Joué-Lès-Tours, La Charité-sur-Loire, Landivisiau, Laxou, Lens, Lèves, L'Hay-les-Roses, Lille, Linselles, Marmande, Maubeuge, Metz, Montauban, Montbéliard, Morteau, Mouvaux, Mulhouse, Nancy, Nice, Nogent-sur-Marne, Ollainville, Paris, Penmarc'h, Pertuis, Ploemeur, Poissy, Puteaux, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Marcellin, Sanary-sur-Mer, Saumur, Savigny-le-Temple, Schiltigheim, Sochaux, Soisy-sous-Montmorency, Stains, Tonnerre, Vannes, Vernouillet, Wattignies.

Avec le concours de Marie Derain, Défenseur des enfants, adjointe du Défenseur des droits

Tout extrait de ce rapport peut être librement reproduit en utilisant la référence suivante :

UNICEF France, 2013 – Consultation nationale des 6/18 ans – « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire - *L'intégration sociale des enfants en France : de fortes inégalités* »

UNICEF France

3, rue Duguay Trouin

75006 Paris

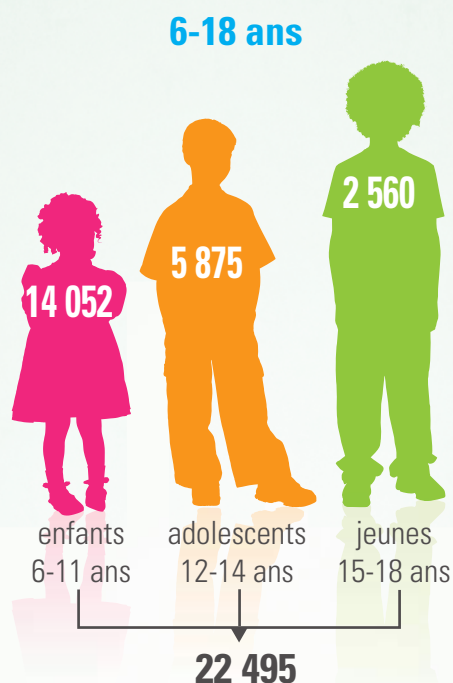
Tél : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 20

E-Mail : contact@unicef.fr

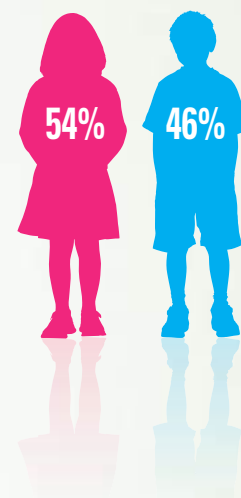
www.unicef.fr

Directrice de la publication : Michèle Barzach – Rédactrice en chef : Bénédicte Jeannerod – Coordination éditoriale : Julie Zerlauth-Disic – Conception graphique : Eden Studio – Iconographie : Emilie Monod – Impression : Estimprim – Dépôt légal : novembre 2013 – Crédits photos : UNICEF/CFU/Monnin : p.9, 10 – UNICEF/Loréa Marchand : p.6 – B.Boissonnet /BSIP : p.11 – Charles Gulling/Imagesource : p.12 – UNICEF /William Daniels : p.4.

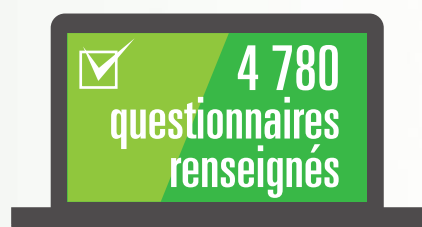
Qui a participé à la consultation nationale ?



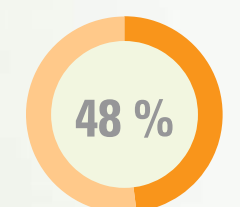
Sexe



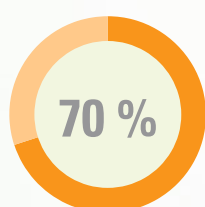
Plateforme de consultation en ligne
www.jeparledemesdroits.fr



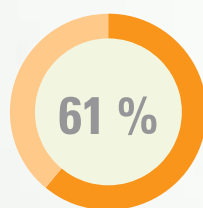
Taux de retour*



École, collège, lycée



Accueil périscolaire

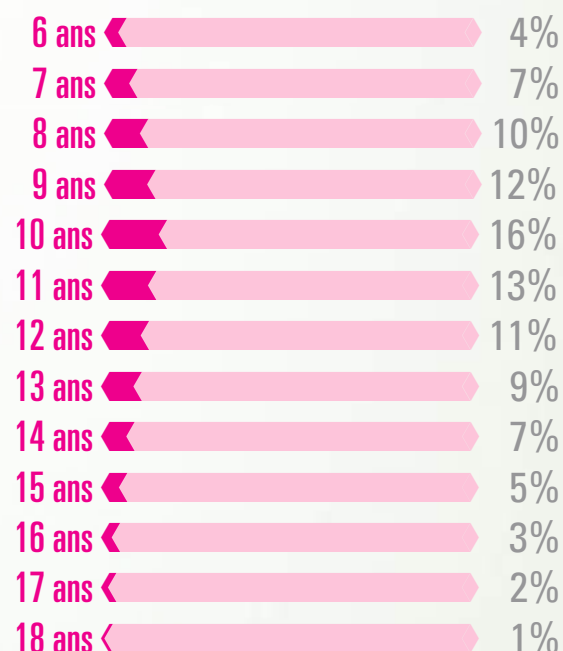


Centre de loisirs

*Étude réalisée sur la base des 38 villes ayant renseigné le tableau bilan de la consultation

Source : UNICEF France / TNS – Consultation nationale 6-18 ans 2013

Âge



Pour des politiques publiques à l'écoute des enfants et des adolescents

La lutte contre les inégalités vécues par les enfants passe par une meilleure prise en compte des plus vulnérables.

Par Michèle Barzach,
Présidente de l'UNICEF France



Évaluer le bien-être des enfants et des adolescents, mesurer les conséquences de la pauvreté sur les plus défavorisés, plaider pour un accès équitable de chacun à ses droits essentiels, sont au cœur de l'action de l'UNICEF, y compris – et même de plus en plus – dans les pays riches.

Afin de rendre plus concrètes ses actions de plaidoyer en France, l'UNICEF France a fait le choix d'aller plus loin, en consultant les enfants et les adolescents eux-mêmes sur l'exercice de leurs droits. La Convention internationale des droits de l'enfant fait du droit à la participation un droit fondamental, cela rend les enfants et les adolescents légitimes à donner leur avis sur leur quotidien.

22 500 participants de 6 à 18 ans

Menée de février à juillet 2013 et proposée à près de 100 000 personnes, la Consultation nationale de l'UNICEF France est exceptionnelle, par son ampleur, comme par la méthodologie choisie. 22 500 enfants de 6 à 18 ans ont participé au projet en répondant à 133 questions couvrant les grands domaines de leur vie quotidienne et les aires essentielles de l'exercice de leurs droits.

La Consultation a été conduite à travers un réseau de 73 Villes amies des enfants partenaires de l'UNICEF (voir carte p.43) et une plateforme web dédiée. Dans ces villes, les questionnaires ont été proposés lors d'ateliers dans les accueils périscolaires, les centres de loisirs, les écoles, les collèges et les lycées. Les enfants et les jeunes ont apporté toutes leurs richesses et leur spontanéité à cette étude. C'est

au cœur de cette méthodologie que réside le plus grand bénéfice de cette consultation puisqu'elle a, avant tout, permis de créer des espaces de dialogue entre les enfants, les adolescents et les adultes, qu'ils soient animateurs, enseignants ou élus. De par son étendue géographique, la diversité des publics touchés et la masse de réponses obtenues, les résultats de cette consultation nationale sont significatifs.

TNS-Sofres a été chargée des données statistiques. Nous avons demandé à Serge Paugam, sociologue reconnu (CNRS/EHESS/ENS) pour ses travaux et recherches sur les inégalités, les ruptures sociales et la pauvreté d'effectuer l'analyse sociologique des résultats. Enfin, Catherine Dolto a accompagné notre initiative de son regard éclairé de psychothérapeute spécialiste des enfants et des adolescents.

Près d'un enfant sur 5 victime d'exclusion sociale

Les résultats de la consultation nous envoient un message fort : près d'un enfant sur cinq (17 %) est en situation « jugée préoccupante » d'exclusion sociale. Parmi eux, 7 % sont en situation d'exclusion

extrême, « déjà pris dans un processus de disqualification sociale », comme l'explique Serge Paugam dans sa conclusion.

Plus grave encore : la consultation met en lumière le lien entre privation et exclusion sociale. Complétant ce que nous savons de l'analyse économique de la pauvreté estimant à 3 millions le nombre d'enfants pauvres en France, la consultation permet de cerner le sentiment de privation des enfants et des jeunes. Nous apprenons que si plus de 14,5 % d'entre eux subissent une situation de grande ou d'extrême privation, leur qualité de vie se dégrade également proportionnellement à leur niveau de pauvreté ressenti. Les 6/18 ans vivant dans la précarité se per-

çoivent, de plus, plus en difficulté à l'école ou dans leur famille, plus éloignés du système de soins, plus marginalisés dans leur quartier, plus en insécurité dans leur environnement proche mais aussi moins associés à la vie de la collectivité que les autres enfants. C'est la triple ou la quadruple peine ; « *la spirale du malheur* », selon les termes de Catherine Dolto, augmentée du risque de reproduction des inégalités au cours de la vie de ces futurs adultes en développement.

L'échec des politiques publiques à protéger une proportion importante d'enfants

Ce cercle vicieux de cumul des inégalités que Serge Paugam décrit dans son analyse nous amène à deux conclusions qui sont elles-mêmes les lignes de force de l'UNICEF : l'enfant et l'adolescent doivent être au centre de toutes les politiques publiques de la façon la plus transversale possible et la mission première de ces politiques publiques devrait être, avant toute chose, de protéger les plus vulnérables.

Dans ce combat qui doit être mené, la consultation nationale de l'UNICEF France est une nouvelle occasion de mettre au centre du débat les enfants et les adolescents que tout pousse aux marges de la société et d'encourager les autorités françaises à renforcer leurs actions en leur faveur. La France est

l'un des pays de l'OCDE qui dépense le plus pour ses enfants, sa protection sociale et son système éducatif ; pour autant, ces politiques ne parviennent pas à combattre efficacement les conséquences de la pauvreté et à enrayer le cercle vicieux de l'exclusion.

Nous sommes plus discriminants que jamais, moins égalitaires que jamais. Nous sommes arrivés à un point de notre société où la prise de conscience des droits de l'enfant est devenue essentielle, comme une nécessité absolue pour redresser ce que la République n'a pas été en mesure d'imposer. Notre société est aujourd'hui créatrice de dérives générant des états de fait incroyables dont nous prenons connaissance à travers cette étude.

Agir au plus près de chacun pour le bien-être de tous

L'UNICEF France souhaite aujourd'hui interpellier, sensibiliser et mobiliser les pouvoirs publics sur la nécessaire connaissance et toute l'attention qui doit être portée à la défense des droits de l'enfant en France.

Ainsi, nous appelons à nouveau de nos vœux la mise en œuvre d'une politique globale en faveur de tous les enfants. À l'échelon national comme au niveau local, cette politique volontariste doit être transversale et s'adresser à tous, être ambitieuse, cohérente, lisible, respectueuse des droits des enfants et conforme aux engagements internationaux de la France.

Nous savons que les collectivités locales, et notamment notre réseau de partenaires que sont les Villes amies des enfants, sont de véritables laboratoires d'innovation sociale capables de proposer des solutions à ces situations extrêmes. Ces villes nous montrent le chemin. Parions sur leurs politiques de

proximité pour s'adresser de la manière la plus juste aux enfants et aux adolescents et contribuer à sortir les plus vulnérables de l'ornière dans laquelle ils sont tombés.

En cela, la consultation nationale fournit un outil d'élaboration de politiques publiques, au niveau national comme local. Elle est un outil innovant de reconnaissance et d'écoute des enfants et des jeunes. **Écoutons ce que les enfants ont à nous dire**, c'est le message que nous souhaitons diffuser le plus largement possible. Nous continuerons de le porter auprès des élus, des institutions et du monde des adultes dans son ensemble pour la construction d'une société plus respectueuse à l'égard de ses enfants, de ses jeunes, et plus équitable à l'égard des plus fragiles. Ne perdons pas de vue que les droits des enfants n'ont de sens que s'ils sont vécus en tant que tels.



Étudier l'intégration sociale des 6/18 ans

Il est très rare de parler de l'intégration des enfants ou de l'intégration sociale de la société à partir de l'accueil qu'elle réserve à ses enfants. Il est pourtant essentiel de s'interroger sur les conditions dans lesquelles vivent et grandissent les jeunes générations, ne fût-ce que pour mieux connaître leurs difficultés éventuelles et mieux y répondre. Dans cet esprit, la consultation 2013 des 6/18 ans de l'Unicef constitue une expérience innovante.

Les enfants vus par eux-mêmes

La consultation a pour objectif de renforcer la participation citoyenne des enfants et d'apporter un éclairage sur leurs expériences vécues tant dans leur famille, que dans leur quartier, leur commune et leur école. Elle part du principe que les enfants ont un droit à être écoutés et entendus et de la volonté de mettre ce droit en pratique en leur donnant la parole. Cette initiative vise à combler un vide en matière de connaissance. Les informations disponibles à un niveau national sur l'opinion des enfants sur tout ce qui peut concerner leur vie quotidienne sont très rares. La connaissance des enfants est aussi le plus souvent acquise par l'avis des adultes qui en ont la charge. Partir de ce que pensent directement les enfants constitue donc une réelle avancée.

Une expérience innovante

Cette consultation correspond aussi à un véritable défi méthodologique. La question était de savoir s'il était tout simplement possible de l'envisager à une grande échelle sachant que les grands instituts nationaux de la statistique publique, comme l'INSEE ou l'INED, n'avaient aucune expérience dans ce domaine. Interroger des enfants implique un dispositif tout à fait spécifique. Il ne s'agit tout d'abord pas d'une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tirée de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. On imagine la difficulté qu'aurait entraîné le tirage d'un tel échantillon et la difficulté non moindre de joindre ces enfants au domicile et avec le consentement de leurs parents. La démarche de l'UNICEF n'était pas de s'assurer de la représentativité parfaite des jeunes concernées, mais de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les condi-

tions de sa réalisation. Pour cette première consultation nationale, 73 villes se sont prêtées au jeu. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et représentent une très grande diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographiques, de tissu économique et d'orientation politique. Aucune région n'a été oubliée. Au total, on décompte un taux de retour des questionnaires de 50 % par rapport au nombre de questionnaires fournis. Avec 22.495 réponses cette consultation d'ampleur a remporté un vif succès. On peut penser que dans les prochaines années, ce dispositif pourra être encore amélioré, mais il est déjà possible de dire que le défi de la significativité statistique a été relevé.

Un outil pour dialoguer

Il fallait aussi s'assurer que les enfants comprenaient correctement les questions posées, ce qui a nécessité la constitution d'un questionnaire construit sous la forme d'un livret agréable à parcourir avec des questions simples, l'utilisation de couleurs et de smileys pour aider au remplissage. Mais surtout, il fallait envisager l'accompagnement d'adultes, d'enseignants, de pédagogues et d'animateurs auprès des enfants au moment de la consultation, notamment auprès des plus jeunes puisque cette dernière était ouverte aux enfants dès l'âge de 6 ans. Ainsi, elle a eu lieu principalement dans les écoles et dans les centres de loisirs¹ et les personnels chargés de l'accompagnement ont pu, le cas échéant, expliquer le sens des questions sans pour autant influencer les réponses. La consultation a aussi permis d'offrir des temps de dialogues aux enfants et aux jeunes. Des ateliers menés en parallèle ont parfois été l'occasion de lancer des débats en fonction des questions posées, ce qui a pu constituer un outil pédagogique au service de la connaissance des droits de l'enfant pour les animateurs et professeurs. Le constat a été fait que les institutions démocratiques et les droits de l'enfant intéressent plus quand ils sont présentés de manière ludique.

Des données statistiques et leur analyse sociologique

Les constats que nous avons pu faire dans ce document sont liés en grande partie à la qualité des questions abordées dans cette consultation. Ces dernières ont été appréciées par les répondants car elles étaient en adéquation avec leurs expériences vécues. Formulées en termes simples et compréhensibles, elles abordaient les dimensions de leur univers quotidien en mettant l'accent sur l'ensemble des petites difficultés qu'ils peuvent rencontrer et dont on parle rarement ouvertement.

L'intérêt a été aussi de ne pas se limiter à des questions de bien-être socio-économique, mais d'ouvrir le champ de l'interrogation à tout ce qui concourt à la place de l'enfant dans les lieux qu'il fréquente : son domicile, son quartier, sa ville, la collectivité en général. Interroger l'intégration sociale des enfants revient en quelque sorte à considérer la place de l'enfant dans la Cité.

¹ Le taux de retour a été supérieur en accueil périscolaire et en centre de loisirs, de l'ordre de 70 %.

1. Les grands domaines de la consultation

La consultation a été présentée aux enfants de 6 à 18 ans selon un découpage en quatre axes : « J'ai des droits », « Ma vie de tous les jours », « Mon éducation, mes loisirs », « Ma santé ». Chacun d'entre eux comportait plusieurs questions, 38 pour le premier, 32 pour le deuxième, 32 pour le troisième, 31 pour le quatrième, soit au total 133 questions. Il est utile de commencer par décrire les tendances générales qui se dégagent de chaque partie de la consultation.

J'ai des droits

Les questions posées aux enfants et aux adolescents dans ce premier axe concernent à la fois la connaissance de leurs droits et des institutions républicaines, comme le conseil municipal par exemple, mais aussi le respect de leurs droits dans les différents endroits qu'ils fréquentent comme l'école, leur quartier, leur ville, leur pays...

Un plaidoyer efficace

Le premier constat que l'on peut faire est que les enfants qui ont répondu sont globalement bien informés de leurs droits : 96 % savent avoir des droits, 98 % savent avoir droit à une famille et à être entourés et protégés et 94 % savent qu'un enfant doit aller à l'école et ne pas devoir travailler comme un adulte. Le plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant qui est devenu plus courant dans la

société française au cours des dernières années semble donc porter ses fruits auprès des premiers intéressés. Soulignons toutefois que la connaissance des institutions n'est pas aussi généralisée. 93 % savent ce qu'est un maire, 78 % qui est le maire de leur ville et 66 % seulement à quoi sert un conseil municipal.

Un jeune sur dix non respecté

Les questions qui renvoient au respect des droits apportent également un éclairage intéressant. Dans l'ensemble, il apparaît que les répondants considèrent dans leur très grande majorité qu'ils sont respectés. 91 % d'entre eux affirment qu'ils sont respectés par les adultes, mais aussi dans la même proportion par les enfants et les jeunes, dans leur quartier ou leur ville quels que soient leur couleur, leur religion, leur culture ou leur physique. 89 % répondent également positivement au même

type de question quand elle est posée en référence aux enfants et aux jeunes à l'école, au collège ou au lycée et 92 % quand elle est posée en référence aux adultes dans les mêmes lieux. On pourrait donc dire que globalement 90 % environ des répondants se considèrent respectés dans leur vie quotidienne. Le non-respect, qui se traduit par des formes de discrimination ou de stigmatisation, toucherait donc un jeune sur dix.

L'égalité filles/garçons en question

Il existe aussi des domaines pour lesquels des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne le principe d'égalité entre les garçons et les filles. 77 % des répondants

pensent que les autres enfants et les jeunes traitent les garçons et les filles de la même façon et 83 % considèrent que les adultes traitent les garçons et les filles à égalité.

Le droit de donner son avis revendiqué

Enfin, le fait de pouvoir donner son avis dans des instances collectives n'est pas aussi répandu que l'on aurait pu croire, notamment au sein des établissements scolaires. 69 % des jeunes qui ont participé à la consultation disent qu'ils peuvent donner leur avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de leur école, de leur collège ou de leur lycée. En revanche, même si les pro-

portions peuvent paraître encore insuffisantes, ils sont tout de même 60 % à affirmer qu'ils peuvent dire ce qu'ils pensent aux élus du Conseil municipal sur leur quartier ou leur ville et 62 % à indiquer qu'il existe un Conseil municipal auquel ils peuvent participer.

Ma vie de tous les jours

Les questions posées aux enfants dans ce deuxième axe peuvent être regroupées en trois catégories. Certaines portent tout d'abord sur la possession de biens dont on peut juger qu'ils sont fondamentaux et sur les conditions de la vie à la maison. Elles sont sous la forme : « J'ai deux paires de chaussures qui me vont » ou « J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge » ou encore « Je me sens en sécurité chez moi ». Un deuxième groupe de questions concerne les usages courants, notamment de l'ordinateur, d'Internet et de la télévision. Enfin, un troisième groupe aborde ce qui se joue dans la vie du quartier ou de la ville de l'enfant.

Des enfants globalement préservés

Certains biens fondamentaux sont possédés par plus de 90 % des répondants. 95 % d'entre eux ont des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à leur âge, 94 % estiment qu'il y a à la maison assez de place pour leur famille, 94 % ont au moins deux paires de chaussures qui leur vont, 93 % ont des vêtements neufs et pas seulement ceux qu'on leur prête. Soulignons aussi que 91 % d'entre eux affirment qu'il fait assez chaud chez eux en hiver, 91 % également disent avoir le droit à une vie privée ou à des secrets et 95 % se sentent en sécurité

chez eux. À la lumière de ces résultats, on peut donc dire que les enfants qui ont participé à la consultation sont globalement assez préservés des risques de la privation, ce qui ne veut pas dire, comme on le montrera un peu plus avant dans ce rapport, qu'il n'existe pas dans cette population une frange qui cumule plusieurs désavantages majeurs. Notons aussi que 76 % des enfants ont une chambre pour eux tout seuls et 54 % un téléphone portable, ce qui est le signe d'une autonomie.

Nécessaire éducation à l'image

L'usage de l'ordinateur et d'internet s'est considérablement répandu au cours des dernières années. Nous vérifions que 70 % des répondants disent utiliser un ordinateur et internet pour savoir ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, leur pays ou dans le monde, 65 % communiquent par mail ou par chat avec leurs amis grâce à internet et 52 % appartiennent à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...). Si 88 % des jeunes savent que l'ordinateur et internet peuvent être dangereux pour eux, 55 % voient des images sur Internet ou à la télévi-

sion qui les choquent ou leur font peur et 51 % regardent des émissions réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à leur âge. Ils sont 38 % à affirmer qu'ils utilisent l'ordinateur et internet avec un adulte à leurs côtés. Ces résultats devraient militer en faveur d'une plus grande vigilance des parents et de la société en général à l'égard des usages potentiellement dangereux pour les enfants de ces nouveaux supports de connaissance et de communication.

Traiter violence et insécurité

Enfin, si 89 % des répondants disent savoir vers qui aller pour trouver de l'aide dans leur quartier ou leur ville en cas de danger ou si quelqu'un leur fait mal et si 85 % admettent qu'ils peuvent facilement y rencontrer des amis pour jouer ou discuter, ils sont 49 % à reconnaître qu'il y a de la violence dans leur quartier ou leur ville et 46 % à affirmer qu'ils sont entourés près de chez eux

d'enfants ou de jeunes qui peuvent leur faire mal. Cette dernière expérience vécue de la souffrance exercée par des proches de leur âge a été faite par 26 % d'entre eux, ce qui constitue déjà une proportion non négligeable. 75 % considèrent qu'il y a beaucoup de circulation dans leur quartier ou leur ville, mais 85 % de l'ensemble des répondants s'y sentent malgré tout en sécurité.



Mon éducation, mes loisirs

Les questions posées dans cet axe peuvent aussi être regroupées en trois catégories : les conditions de la vie scolaire, les activités électives en dehors de l'école et les loisirs à la maison.

Ecole : mission accomplie pour 9 enfants sur 10

Le cadre scolaire ne semble pas oppressant pour la grande majorité des répondants : 93 % disent se sentir bien à l'école, au collège ou au lycée, 91 % en sécurité. L'école semble aussi être le lieu de l'apprentissage de la cordialité dans les échanges : 95 % disent y apprendre à respecter leurs camarades et les adultes. 93 % disent y apprendre à grandir et à préparer leur vie d'adulte. On serait donc tenté de dire que l'école remplit parfaitement sa mission pour plus de 9 enfants sur 10. En revanche,

certaines conditions sont sources de pénibilité pour une frange non négligeable d'entre eux. Ils sont par exemple 72 % à avouer que leur journée est trop longue et qu'ils sont fatigués dans l'après-midi. 28 % reconnaissent qu'ils mettent plus d'une demi-heure pour se rendre à l'école, au collège ou au lycée le matin. 55 % pratiquent régulièrement une activité sportive encadrée sur le temps de midi et 49 % une activité culturelle ou artistique.

Un sentiment de harcèlement

Des résultats sont aussi assez préoccupants : 55 % des répondants disent qu'ils peuvent être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou jeunes et 35 % avouent que des adultes leur font peur. On peut estimer aussi relativement faible la proportion de 68 % des répondants

qui disent pouvoir confier leurs ressentis et raconter leurs problèmes à un adulte qu'ils apprécient au sein de leur établissement scolaire, tant ce recours semble devoir être une garantie minimale pour chacun.

Des loisirs en ville...

La pratique d'activités électives en dehors du cadre scolaire est devenue une norme presque incontournable. Il est demandé régulièrement aux enfants ce qu'ils font comme sport ou comme activité culturelle ou artistique lorsqu'ils ne sont plus à l'école, un peu comme si ce type de pratiques constituait une dimension de leur identité. Ils sont 80 % à affirmer participer à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège ou de

leur lycée, 72 % à pratiquer un sport chaque semaine le mercredi ou le week-end et 57 % une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...). Notons aussi que 75 % des répondants disent avoir la possibilité d'aller à la médiathèque municipale ou scolaire. L'ensemble de ces pratiques en dehors de l'école sont susceptibles d'évoluer en raison de la réforme récente des rythmes scolaires.

... et à la maison

Enfin, il importe aussi de prendre en considération la sociabilité amicale et les loisirs qui se déroulent à la maison. 92 % des répondants disent avoir du temps pour jouer, se reposer et s'amuser avec leurs amis, 86 % peuvent organiser une fête pour leur anniversaire et 84 %

inviter des amis chez eux pour jouer ou pour manger. 94 % ont au moins un jeu ou un jouet adapté à leur âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs...), 91 % ont un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers pour jouer dehors et 78 % ont des aires de jeux près de chez eux.



Ma santé

Il existe plusieurs façons d'appréhender la santé. Il est possible de prendre en compte l'équilibre alimentaire journalier, l'hygiène dans son quartier, sa ville ou son école, la possibilité d'être soigné près de chez soi et la prévention des risques. Tous ces aspects ont été abordés dans la consultation.

Un équilibre alimentaire satisfaisant

Premier constat, l'équilibre alimentaire semble atteint pour plus de neuf enfants sur dix : 94 % des répondants mangent trois repas par jour, 92 % mangent au moins une fois par jour de la viande ou du poisson et 91 % mangent

des fruits et des légumes frais tous les jours. 83 % reconnaissent que c'est au sein de leur établissement scolaire qu'ils ont appris à manger de manière équilibrée.

Hygiène préoccupante

La question de l'hygiène reste plus préoccupante : 85 % des répondants considèrent que leur quartier est propre et 67 % que les toilettes de leur école, collège ou lycée le sont également. Il est frappant de constater que seulement 84 % des répondants considèrent que l'on respecte

leur intimité aux toilettes de leur établissement scolaire, ce qui signifie qu'un nombre non négligeable d'enfants sont touchés par ce problème pouvant entraîner un stress, voire un renoncement à satisfaire leurs besoins.

Accès aux soins incomplet

Si l'accès aux soins semble presque généralisé (96 % disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades et 95 % peuvent aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent), ils ne sont que 62 % à affirmer qu'il y a une infirmière dans leur école,

collège ou lycée, 55 % à connaître des services de soins psychologiques pour enfants et jeunes et 72 % à avoir un hôpital près de chez eux. Soulignons que la visite régulière chez le dentiste concerne que 82 % des répondants.

Les ados exposés au risque

Certaines questions étaient adressées uniquement aux adolescents. Elles concernaient les pratiques constituant un risque pour la santé et les moyens de prévention. Les adolescents qui ont participé à la consultation sont assez fortement exposés aux premières : 19 % d'entre eux reconnaissent fumer, 28 % à avoir consommé de l'alcool de façon importante et avoir été en situation d'ivresse, 38 % à avoir été sollicités pour consommer de la drogue et 8 % pour en diffuser. Il est à noter également que 52 % d'entre eux affirment pouvoir se procurer facilement de l'alcool dans les commerces. En ce qui concerne la prévention des risques un constat s'impose : elle n'est pas

encore généralisée. 83 % disent avoir été sensibilisés aux dangers de la cigarette. La prévention contre le risque du VIH/SIDA est elle aussi loin d'être parfaite : 79 % des répondants disent avoir appris au collège ou au lycée l'importance d'utiliser des préservatifs et 79 % également qu'ils peuvent facilement en obtenir. 84 % déclarent qu'ils peuvent obtenir de l'aide et des conseils de professionnels de santé à propos du VIH/SIDA et 86 % à propos des maladies sexuellement transmissibles.



2. Une intégration inégale

La question des droits de l'enfant est essentielle pour appréhender l'intégration sociale puisque celle-ci implique d'examiner toutes les dimensions de la protection et de reconnaissance en considérant quatre types de liens sociaux : *le lien de filiation*, abordé au moins indirectement à travers l'intégration de l'enfant dans sa famille ; *le lien de participation électorale* étudié sous l'angle de l'intégration dans le quartier ou la ville, qui correspond au premier cercle de la sociabilité affinitaire de l'enfant en dehors de sa famille ; *le lien de participation organique* dont on peut dire qu'il se constitue chez les enfants dans le cadre de l'intégration scolaire et enfin *le lien de citoyenneté* dont la participation à la vie de la collectivité est un élément central.

Un des premiers résultats importants de l'analyse a été de vérifier que les différentes dimensions de l'intégration sociale des enfants sont en réalité fortement corrélées entre elles, si bien qu'un indicateur synthétique a pu être validé statistiquement. Cet indice intègre ces quatre dimensions (famille, école, quartier, participation à la vie de la collectivité) et comprend 28 items. Quatre catégories ont été distinguées :

Cet indicateur de l'intégration sociale des enfants mérite toute notre attention. D'après le score qu'il permet d'établir, on peut considérer que la moitié environ des enfants connaît une bonne intégration et qu'un autre tiers une assez bonne intégration. Il reste donc près de 18 % des enfants dont la situation peut être jugée préoccupante (dont 7 % très préoccupante).

Les filles sont globalement mieux intégrées socialement que les garçons : 52 % d'entre elles ont une bonne intégration contre 47,3 % pour les garçons. Les enfants de 12 à moins de 15 ans sont les mieux intégrés socialement : 55,2 % d'entre eux ont une bonne intégration contre 47,1 % pour les 6 à moins de 12 ans et 51,6 % pour les 15 ans et plus. La période de la préadolescence est en effet une période de conquête de l'autonomie et donc de reconnaissance au sein de la famille, mais aussi en dehors. En revanche, la période de l'adolescence proprement dite peut constituer pour certains un recul en termes d'intégration sociale. Les psychologues

constatent souvent que les jeunes éprouvent un sentiment de solitude alors même qu'ils sont entourés de leurs amis. Leur besoin insatiable de s'affirmer aux yeux de leurs proches, de mesurer en permanence l'ampleur de leur réseau amical aussi bien sur internet qu'à travers leurs relations quotidiennes, leur procure presque inévitablement de fortes frustrations. Pour se mettre en valeur et atténuer la souffrance de leur solitude, ils s'encouragent mutuellement à des prises de risque aussi bien en termes de santé qu'en termes de déviance par rapport aux normes de la société.

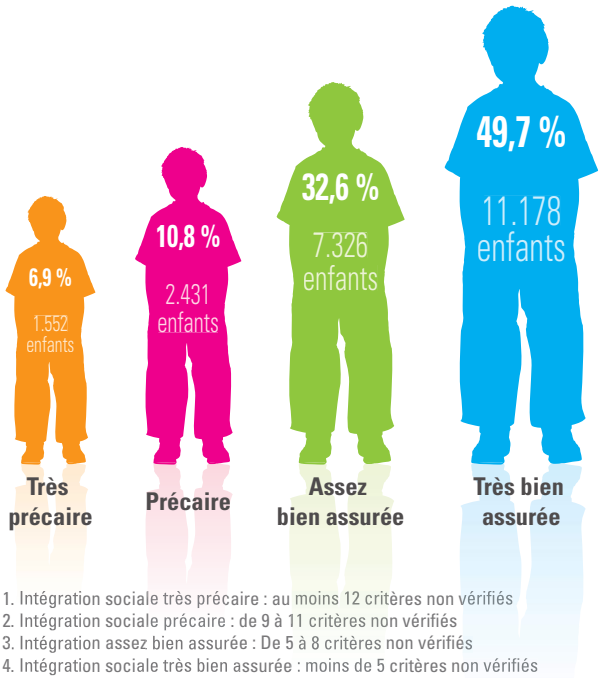
Les inégalités des conditions d'existence dans l'enfance ont des effets en termes d'intégration sociale. Il s'agit d'un puissant facteur de reproduction des inégalités.

Il existe en effet, comme on pouvait s'y attendre, une très forte corrélation entre le niveau de privation et le niveau d'intégration sociale. Parmi les enfants dont l'intégration sociale est très faible 42,1 % connaissent une extrême privation et parmi les enfants dont l'intégration est très bien assurée, près de 74 % (trois sur quatre) ne connaissent pas la privation. Tout se passe comme si les instruments de la socialisation, loin de corriger les inégalités socio-économiques entre les enfants, ne faisaient en réalité que les renforcer. Les liens sociaux qui rattachent les enfants à leur famille, à leur quartier, à leur école et à la collectivité sont donc eux aussi source de profondes inégalités.



Répartition des 6/18 ans selon le niveau d'intégration sociale

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013



Répartition des 6/18 ans selon le niveau de privation

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013



Intégration sociale selon le niveau de privation

Niveau de privation (17 items)	Niveau global d'intégration sociale (28 items)			
	Intégration très précaire	Intégration précaire	Intégration assez bien assurée	Intégration très bien assurée
Extrême privation ¹	42,1	16,1	3,5	0,0
Grande privation ²	24,5	24,7	11,9	0,8
Privation ³	27,9	45,8	55,2	25,3
Non privation ⁴	5,5	13,4	29,4	73,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000

Analyse du cumul des inégalités

Pour analyser globalement les corrélations entre les différents indices qui ont été élaborés dans le cadre de l'étude sociologique complète, une analyse factorielle de correspondances multiples a été réalisée. Les variables actives sont : 1) le niveau d'intégration familiale ; 2) le niveau d'intégration dans le quartier ; 3) le niveau d'intégration à l'école ; 4) le niveau participation à la vie de la collectivité ; 5) le niveau de qualité du cadre de vie ; 6) le niveau de confiance dans l'entourage ; 7) le niveau de santé et d'accès aux soins ; 8) le niveau de privation. Les variables illustratives sont le sexe et l'âge. En procédant ainsi, il apparaît clairement que les indices sont très corrélés entre eux et qu'il est donc possible de vérifier la thèse du cumul des inégalités. Sur le plan factoriel, se dégagent quatre ensembles distincts.

1 L'intégration très bien assurée

Le pôle de couleur bleue peut être qualifié d'intégration très bien assurée : il correspond aux situations les plus favorables de l'ensemble des indices. Il est frappant de constater que l'ensemble des quatre points culminants des quatre dimensions de l'intégration sociale que nous avons examinées dans ce rapport sont situés à proximité l'un de l'autre sur le graphique : « très bonne intégration familiale », « très bonne intégration dans le quartier », « très bonne intégration scolaire » et « très bonne parti-

cipation à la vie de la collectivité ». Dans le même espace, nous trouvons également « non-privation », « cadre de vie excellent », « fort accès aux soins » et « forte confiance dans l'entourage ». On peut estimer que **50 % des enfants qui ont participé à la consultation sont proches de cette situation très favorable sur tous les plans. Il est facile d'en conclure qu'il s'agit de la population des 6/18 ans qui dispose de toutes les chances de réussite aussi bien à l'école que dans leur vie future d'adulte.**

2 L'intégration assez bien assurée

Le pôle de couleur verte peut être qualifié d'intégration assez bien assurée : il correspond aux situations intermédiaires de tous les indices qualifiées de « assez bonne » : « assez bonne intégration familiale », « assez bonne intégration dans le quartier », « assez bonne intégration à l'école », assez bonne participation à la vie de la collectivité ». À ces quatre points intermédiaires de l'intégration sociale sont associés des positions également intermédiaires relatives à la privation (légère), à la santé (assez fort accès), au cadre de vie (bon), à la

confiance dans l'entourage (assez forte). Le cumul de ces situations intermédiaires ne remet pas en question la garantie d'intégration sociale, mais leur caractère répétitif est déjà le signe d'une inégalité par rapport aux enfants proches de l'intégration très bien assurée. Cette inégalité peut être source de frustration et déboucher à la longue sur certaines formes de fragilité. On peut estimer à **33 %, soit environ un tiers, la proportion des enfants proches de l'intégration assez bien assurée.**

3 L'intégration précaire

Le pôle de couleur rose peut être qualifié d'intégration précaire : il correspond aux modalités « faible » de tous les indices. Ce pôle marque un net décrochage par rapport au pôle précédent. Une fois encore le caractère répétitif frappe l'attention. On peut y lire les mentions « faible intégration familiale », « faible intégration dans le quartier », « faible intégration à l'école », « faible participation à la vie de la collectivité », mais aussi, comme on pouvait s'y attendre, « grande privation », « cadre

de vie précaire », « faible accès aux soins » et « faible confiance dans l'entourage ». Le cumul de ces situations défavorables ne signifie pas obligatoirement l'échec total et définitif de l'intégration pour les enfants concernés, mais compromet sérieusement leurs chances de participation stabilisée à la vie économique, sociale et politique à l'âge adulte. On peut estimer à **10 % la proportion des enfants proches de l'intégration précaire.**

4 L'intégration très précaire

Le pôle de couleur orange peut être qualifié d'intégration très précaire : il correspond aux modalités « très faible » de trois indices d'intégration : « très faible intégration dans le quartier », « très faible intégration à l'école », « très faible participation à la vie de la collectivité ». Remarquons également à proximité de ces trois positions, les modalités « cadre de vie très précaire », « extrême privation », « très faible confiance dans l'en-

tourage » et « très faible accès aux soins ». Il s'agit d'une situation globale extrêmement défavorisée dans laquelle les enfants ont un risque élevé de connaître des carences importantes en termes de protection et de reconnaissance, lesquelles peuvent se traduire par des formes de disqualification sociale à l'âge adulte. On peut estimer à **7 % la proportion des enfants proches de l'intégration très précaire.**



Une politique globale pour limiter les inégalités

D'une façon générale, nous avons pu vérifier tout au long de l'étude que les enfants les mieux intégrés dans une dimension ont une forte probabilité de l'être aussi dans les autres et, inversement, les enfants les moins bien intégrés le sont de façon quasi-systématique dans toutes les dimensions. Cette analyse nous conduit à confirmer que l'intégration sociale des enfants, loin d'être homogène, est fortement stratifiée. Tout se passe comme si les enfants étaient placés sur quatre paliers différents, chacun d'entre eux correspondant à un niveau distinct en termes de bien-être, de protection et de reconnaissance, mais aussi en termes de garantie face à l'avenir.

Ces résultats n'autorisent pas à conclure que les jeux sont faits dès l'enfance ou, autrement dit, que les différenciations sociales à l'âge adulte sont le décalque de ce qu'elles sont déjà dans l'enfance et l'adolescence. Force toutefois est de constater qu'il existe un risque élevé de reproduction sociale et qu'une frange non négligeable d'enfants (7 %) sont déjà pris dans un processus bien avancé de disqualification sociale. Nous aurions toutefois tort de penser qu'il suffirait d'intervenir auprès de cette dernière pour résoudre les problèmes de l'intégration sociale des enfants. Cette frange cumule de nombreuses difficultés et nécessite bien évidemment une attention toute particulière des pouvoirs publics, mais l'expérience a maintes fois montré que seule une politique globale et ambitieuse de prévention des risques, ici appliquée à l'ensemble des enfants, est susceptible d'endiguer de façon efficace le processus de disqualification sociale.

C'est aussi le sens de cette consultation nationale. Il s'agissait de poser la question du respect du droit des enfants, non pas en ciblant a priori ceux qui risqueraient d'en être dépourvus, mais en s'adressant de façon parfaitement démocratique et citoyenne à tous.

8 Rappelons que la modalité « très faible intégration familiale » n'a pas été créée. La modalité « faible intégration familiale » est située d'ailleurs à la frontière entre le pôle de l'intégration précaire et celui de l'intégration très précaire.

Répartition des 6/18 ans selon le niveau d'intégration sociale et de bien être

L'analyse du cumul des inégalités



Assez forte confiance dans l'entourage
Assez bonne intégration à l'école
Légère privation
Assez bonne intégration dans le quartier
Assez bonne intégration familiale
Bon cadre de vie
Assez fort accès aux soins
Assez forte participation à la collectivité



Faible accès aux soins
Cadre de vie précaire
Grande privation
Faible intégration dans le quartier
Faible confiance dans l'entourage
Faible participation à la collectivité
Faible intégration familiale
Faible intégration à l'école



Cadre de vie très précaire
Extrême privation
Très faible participation à la collectivité
Très faible intégration dans le quartier
Très faible intégration à l'école
Très faible confiance dans l'entourage
Très faible accès aux soins



unissons-nous
pour les enfants

unicef 